



CONSEIL MUNICIPAL AOUT 2019

Bonjour,

Il n'y aura pas de conseil municipal au mois d'août 2019, l'ordre du jour étant réduit et sans caractère d'urgence.

L'ensemble des questions sera traité au conseil municipal de rentrée, le 19 septembre 2019.

Veuillez en prendre bonne note.

Voici le texte que je voudrais adresser à OUILLADE, accompagné de la copie du mail que nous avons reçu. Merci de me donner votre avis ou corrections éventuelles.

« Il n'y aura pas de conseil municipal au mois d'août 2019, l'ordre du jour étant réduit et sans caractère d'urgence.

L'ensemble des questions sera traité au conseil municipal de rentrée le 19 septembre.

Veuillez en prendre bonne note. »

C'est par ces 2 phrases laconiques, datées du 20 août dernier, sans aucune autre explication, que nous avons appris le changement de date du Conseil Municipal.

Il est vrai que maintenant, le maire sait ce qu'est un « quorum »:

Août est le mois des vacances et la présence de 15 élus de son « groupe » pour tenir un CM, est parfois difficile à atteindre.

Les Argelésiens n'ont pas été informés de cette annulation. Même pas une affiche sur la porte d'entrée de la salle du conseil municipal, alors que cette date avait été annoncée dans le journal municipal !

Pour Marina Parra-Joly, Agnès Roque, Sylviane Favier-Ambrosini, Cathy Flouttard, Marc Séverac, Renaud Boisvert, Danilo Pillon, Pierre Aylagas, Jean-Patrice GAUTIER, 1er Adjoint, Argelès sur Mer.